



CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE : PRÉPARATION, PASSATION ET SUIVI DES MARCHÉ

OBJECTIFS

- ✓ Présenter et commenter le code de la commande publique
- ✓ Préparer les participants à la passation et à la gestion des marchés publics
- ✓ Identifier les obligations et les marges de manœuvre des acheteurs à la leur des derniers textes applicables

PRIX	LIEU	DATES 2024	
1680 € TTC	Paris	10-11-12-13 juin	2-3-4-5 décembre

SATISFACTION CLIENT

95,8% (233 avis)

INTERVENANT

Expériences professionnelles

- ✓ Consultant-formateur en achat et en marchés publics
- ✓ Directeur des achats

Missions réalisées :

- ✓ Formations : code de la commande publique, rédiger un DCE, analyse des offres, gestion administrative et financière des marchés publics, jurisprudence en marchés publics ...
- ✓ Conduite de projet : audit des marchés, assistance en matière de commande publique, élaboration des procédures achat-marché, organisation de la fonction achat-marché ...

Quelques références :



Contactez l'intervenant : contact@axes-management.fr

PROGRAMME

4 JOURS

Les textes et les principes

L'ordonnance du 26 novembre 2018 et le décret du 3 décembre 2018
La nouvelle réglementation de la commande publique
Les nouvelles obligations européennes
Les grands principes de la commande publique : transparence, concurrence, égalité, efficacité

La préparation d'un marché : se poser les bonnes questions

La définition des besoins
L'allotissement des marchés ou le recours aux marchés globaux
Les techniques particulières d'achat : ordinaires, à tranches optionnelles, accords-cadres à bons de commandes et accords-cadres à marchés subséquents

Les documents contractuels et le dossier de consultation des entreprises

Les documents particuliers : acte d'engagement, annexe(s) financière(s), CCAP, CCTP
Le règlement de la consultation : élaboration, aspects pratiques
Les documents généraux : les CCAG
Les autres pièces à contractualiser

La sélection des candidats et les critères de choix des offres

La sélection des candidats et les justificatifs à envisager
La détermination des critères de choix des offres et leur pondération
Le eDUME

Les procédures de passation des marchés

L'appréciation des seuils de publicité
La dématérialisation des procédures

Les procédures adaptées
L'appel d'offres ouvert et restreint
La procédure concurrentielle avec négociations
Le dialogue compétitif
Le partenariat d'innovation
Le concours
Les marchés réservés

La gestion et le suivi du marché en exécution

Les clauses de prix
Le règlement financier d'un marché : avance, acomptes, décomptes, solde
Les garanties financières
Les pénalités
Le paiement des sous-traitants
Les délais de paiement et les intérêts moratoires

La fin de la procédure de passation

- La transparence des procédures
- Le rapport de présentation
- Les informations à communiquer aux candidats non retenus
- L'avis d'attribution,
- Les données essentielles

Étude de cas : rédaction simplifiée d'un marché de fournitures ou de service : publicité, RC, CCAP, acte d'engagement

Le contrôle des marchés publics

Le contrôle du juge administratif : le référé contractuel et pré-contractuel
Le contrôle du juge pénal : présentation des principaux risques pénaux
Le contrôle du juge financier : Cour des comptes, chambres régionales des comptes
Conclusion et évaluation de la formation